

ECOLE NORMALE SUPERIEURE
D'ORAN



المدرسة العليا للأساتذة
بوهراڻ

Oran, le 11 Mai 2017

**Procès-verbal
Conseil Scientifique
Ecole Normale Supérieure d'Oran
Réunion du Jeudi 11 Mai 2017 - 14h00 (Bureau de la direction)**

Membres présents : N. BENAMMAR, K. YAHIAOUI, N ABDERABI, Z. LABED, S. FATMI, S.BENYAMNA, A. MEKKI, L. DALI-YOUCHEF, S. SOLTANI, et M. F. KHELFI.

Absents excusés : K. LAZRAG & H. MADANI ISSAD.

Ordre du jour :

- 1)- Mot de bienvenue du président à l'occasion du premier CS ENSO avec la nouvelle direction.
- 2)- Absence des membres externes du CS ENSO.
- 3)- Lecture des recommandations de Monsieur le SG-MESRS suite à la commission d'enquête de l'IGP/MESRS.
- 4)- Bref compte-rendu de la Conférence Nationale des Universités du 04/04/2017.
- 5)- Ouverture de la spécialité physique pour la rentrée 2017/2018.
- 6)- Bref aperçu sur le PV modificatif des congés scientifiques attribués en CS du 29/01/2017.
- 7)- Traitement des dossiers SSHN, PERF, MANIF.
- 8)- Désignation des experts pour les photocopiés pour HU.
- 9)- Propositions de journées d'études et manifestations scientifiques.
- 10)- Passage de grade.
- 11)- Divers.

1)- Mot de bienvenue du président à l'occasion du premier CS ENSO avec la nouvelle direction.

Les membres du CS-ENSO ont été attentifs au mot de bienvenue du président du conseil en la personne du nouveau directeur de l'ENS Oran. Il a mis l'accent sur la continuité de la représentativité jusqu'à échéance du mandat de l'actuel conseil '**fin Mars 2018**'. L'actuel CS-ENSO est régi par l'arrêté N°163 du 06 Avril 2015. **De nouvelles élections conformes à la réglementation en vigueur seront organisées courant Janvier 2018.** Il a été mentionné que lorsque l'ENSO prendra de l'ampleur dans sa composante humaine, des comités scientifiques de département seront installés.

2)- Absence des membres externes du CS ENSO.

Il a été constaté des absences répétées des deux membres externes du CS-ENSO. Ces absences sont dues essentiellement à un manque de communication en matière de transmission des invitations. Le président du CS-ENSO présente ses excuses aux concernés. Ceci n'a pas été causé par oubli délibéré, mais par une raison purement technique. Il veillera à ce que cet oubli ne se reproduise plus dans le futur.

3)- Lecture des recommandations de Monsieur le SG-MESRS suite à la commission d'enquête de l'IGP/MESRS.

Les membres du CS-ENSO ont été attentifs à la lecture de la correspondance N° 689/SG/IGP/17 du 07 Mai 2017 de Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, au sujet de la mission d'inspection à l'Ecole Normale Supérieure d'Oran en date du Dimanche 29 Avril 2017, suite à une situation de perturbation vécue par l'ENSO.

- Les recommandations sont essentiellement liées aux aspects pédagogiques et à des mesures strictes remédiant à des erreurs de gestion pédagogiques antérieures.
- La restructuration des comités pédagogiques où toutes les décisions qui seront prises doivent préserver la qualité de la formation.
- Revoir les relations & prérogatives vis-à-vis des organisations et associations.
- Strict respect des délais de remises des rapports de stage en établissant un calendrier officiel.

4)- Bref compte-rendu de la Conférence Nationale des Universités du 04/04/2017.

Le Président du CS-ENSO, Directeur de l'établissement a fait une brève allocution sur les aspects importants relatifs aux travaux de la Conférence Nationale des Universités tenue au siège du MESRS le 04 Avril 2017. Les points relatés sont :

- La nouvelle circulaire des nouveaux bacheliers 2017 et son impact par rapport au recrutement au sein des ENS et en particulier par rapport à l'ENSO (exemple : ouverture de la filière PEM Informatique,...).
- La relation entre le monde universitaire et secteur socio-économique.
- Stages et congés scientifiques de courte durée.

5)- Ouverture de la spécialité physique pour la rentrée 2017/2018.

Les membres du CS-ENSO sont favorables à la diversification de la formation au sein de l'ENSO, et ce par l'ouverture de la spécialité physique pour les PES pour la rentrée 2017/2018. A cet effet, un comité de travail de spécialistes en physique sera mis en place pour évaluer les besoins et la gestion de ce projet **IMPORTANT aux yeux de beaucoup d'inscrits**, qui veulent se former dans cette spécialité des sciences exactes.

6)- Bref aperçu sur le PV modificatif des congés scientifiques attribués en CS du 29/01/2017.

Les membres du CS-ENSO ont été attentifs aux arguments du président quant à la modification de la liste des bénéficiaires des congés scientifiques approuvés en CS-ENSO du 29/01/2017. Le motif principal est le très faible budget alloué pour 2017. Le congé scientifique de Monsieur BENHATTAB a été annulé en parfait accord avec lui. Madame MENDES a préféré se désister pour pouvoir candidater pour un stage de courte durée. Les autres candidats se sont vus diminuer le nombre de jours et une nette réduction de l'allocation allouée pour l'achat du titre de transport.

7)- Traitement des dossiers SSHN, PERF, MANIF.

Le président du CS-ENSO a présenté la liste des demandeurs aux stages et congés scientifiques pour l'année 2017.

Les bénéficiaires de congés scientifiques pour 2017 ne pouvaient postuler pour des stages pour 2017, compte tenu des restrictions budgétaires inhérentes à une situation d'austérité financière.

Le très faible budget alloué pour l'exercice 2017 ne pouvait permettre d'attribuer des stages à l'ensemble des demandeurs.

De ce fait, et afin de permettre une issue favorable au traitement de ce volet, les candidats suivants :

Monsieur MESROUA (SG-ENSO), Mesdames LABED Z., BENYAMNA et MEKKI ont retiré leur demande tout en espérant en bénéficier si un budget supplémentaire le permet ou dans le cas échéant avoir une relative priorité lors d'une future opération.

A cet effet, et grâce à cette louable action de désistements, il a été proposé de satisfaire :

- MANIF : La demande de manifestation scientifique avec une indemnité forfaitaire pour le titre de transport selon la possibilité du budget alloué par le MESRS à l'ENSO.
- PERF : Les stages pour les doctorants en leur attribuant une dizaine de jours et une indemnité forfaitaire pour le titre de transport.
- Pour les ATS, un nombre de jours variant entre 7 et 10 jours et une indemnité forfaitaire pour le titre de transport.
- SSHN : en attribuant 07 jours et une indemnité forfaitaire pour le titre de transport.

NB : Le cas des ATS a été autorisé par la note 289/DCEIU/SDFPEI/2017 du 27/04/2017.

A)- DEMANDE DE MANIFESTATION SCIENTIFIQUE A L'ETRANGER :

NOM ET PRENOM	DESTINATION	ALLOCATION
HAMZA REGUIG SAMIRA	TURQUIE	04 JOURS + UNE ALLOCATION FORFAITAIRE POUR LE BILLET

B)- STAGE DE PERFECTIONNEMENT POUR DOCTORANTS

NOM ET PRENOM	DESTINATION	ALLOCATION
KHENSOUH GHANIA	FRANCE	10 JOURS + UNE ALLOCATION FORFAITAIRE POUR LE BILLET
AICI SABRINA	FRANCE	//
KADEM SOFIANE	ANGLETERRE	//
BAKHAI SALIMA	FRANCE	//
LABED KAOUTER	ESPAGNE	//
MENDAS DJAMILA	ANGLETERRE	//
ABDEREBI NAWEL	TURQUIE	//
AMZIANE SOUMIA	TURQUIE	//

C)- STAGE DE PERFECTIONNEMENT POUR ATS

NOM ET PRENOM	DESTINATION	ALLOCATION
BOUKHEDIMI MOHAMED	FRANCE	10 JOURS + UNE ALLOCATION FORFAITAIRE POUR LE BILLET
CHABAANE LAKHDAR	MAROC	//
DIB ABDELHAKIM	ESPAGNE	07 JOURS + UNE ALLOCATION FORFAITAIRE POUR LE BILLET
MOUAZIZ SAID ABDELKADER	ESPAGNE	//
BAKHTAOUI BRAHIM	MAROC	//

D)- SSHN

NOM ET PRENOM	DESTINATION	ALLOCATION
BOUSLAH FAIZA	TURQUIE	07 JOURS + UNE ALLOCATION FORFAITAIRE POUR LE BILLET
LOULASSI LAHOUARIA	FRANCE	//
HEIRECHE MOHAMED	FRANCE	//
BERAHAL MOKHTAR	MALAISIE	//
KAID FATIHA	MALAISIE	//
DALI YOUCEF LYNDIA	ANGLETERRE	//
CHEIKH AMER LAHOUARIA	ARABIE SAOUDITE	//
KISSI KHALIDA	FRANCE	//
MASRENI AMINE	MAROC	//

NB : Pour le montant de l'allocation forfaitaire pour le titre de transport, se rapprocher de la DPGRS-ENSO.

8)- Désignation des experts pour les photocopiés pour HU.

→ Pour le photocopié intitulé 'Didactique 1' présenté par Mme S. Soltani en vue de candidater à une HU, le CS-ENSO désigne les experts suivants :

- Mme Benamar N. de l'ENSO.
- Mr Touati Mohamed de l'Université d'Oran 2.

→ Quant au photocopié présenté par Mr Heireche, le CS-ENSO recommande à l'auteur de revoir le contenu qui doit être en adéquation avec les objectifs d'un photocopié en vue de candidater à une habilitation universitaire. Le document présenté est sous forme d'un recueil de 04 sujets de travaux pratiques de physique. Aucun apport théorique pour une matière des sciences exactes. ***Dans sa forme soumise au CS-ENSO, le document est jugé irrecevable.***

9)- Propositions de journées d'études et manifestations scientifiques.

Les membres du CS-ENSO ont émis un avis favorable aux projets d'organisations de journées et manifestations scientifiques pour fin 2017 et début 2018 proposées par :

Une journée d'études régionale organisée par **Mme LABED Z.** intitulée '**Formation à l'enseignement : langue, société et technologie**'.

Un séminaire national organisé par **Mme BENYAMNA A.** intitulé 'المقررات التعليمية في مناهج الجيل الثاني- بين الواقع و المأمول-'

Un colloque international organisé par **Mme BENAMMAR N.** intitulé '**La recherche au service de la formation du système éducatif, l'enseignement et l'apprentissage des langues : études, résultats et perspectives**'.

10)- Passage de grade.

Compte-tenu de la bonne appréciation du Chef de Département Anglais, de Monsieur le Directeur adjoint chargé des études et de Monsieur le Directeur de l'ENSO, et des critères administratifs de passage de grade, Les membres du CS-ENSO ont émis un avis favorable à la demande de passage de grade de MAB à MAA de Melle MAKOUF Soumia.

11)- Divers.

Le CS-ENSO émis un avis favorable quant à l'adhésion de l'ENSO aux différents réseaux scientifiques RIFFEF, AUF,.....

Le CS-ENSO encourage vivement ce genre d'initiatives bénéfiques pour la promotion, la visibilité et l'épanouissement de toutes les composantes de l'ENSO.

Séance levée à 17h10.

***LE PRESIDENT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'ENS ORAN
PROFESSEUR KHELFI MOHAMED FAYÇAL***